

<https://www.sundep-paris.org/spip.php?article897>



3 mois d'été pour détruire le code du travail, et les 6 mois qui suivent pour tout le reste ?

- Solidaires
- Union syndicale Solidaires

Publication date: mardi 20 juin 2017

Copyright © Sundep-Solidaires Paris - Tous droits réservés

Macron qui a récolté sur son programme 24% des voix au premier tour des élections présidentielles et doit son élection au rejet massif du Front national, entend imposer celui-ci et remettre en cause l'essentiel des droits des salarié-es en quelques mois.

Le texte d'intention a été envoyé aux organisations syndicales alors que dans le même temps les fuites se succèdent dans les médias. Au-delà des formules creuses et du dialogue social vu sous le seul angle du nombre d'heures de réunions, il s'agit d'approfondir les réformes entamées par El Khomri et avant elle Rebsamen et leurs prédécesseurs. Le gouvernement veut aller toujours plus loin dans une politique qui a pourtant largement fait la preuve de son échec, visant uniquement à renforcer la compétitivité et les marges des entreprises au détriment des droits des salarié-es, le tout au nom d'une hypothétique relance de la croissance qui ne répond ni à la crise sociale ni à la crise écologique.

Au nom d'une pseudo démocratie, la négociation d'entreprise est privilégiée sur l'existence d'un cadre national protecteur, le contrat de travail lui-même pourrait être concerné par ce renversement. Le projet vise à nouveau les institutions représentatives du personnel pour remettre en cause le rôle actuel des syndicats qui représentent pourtant l'outil de la défense des intérêts individuels et collectifs des salarié-es, et à travers la disparition du CHSCT, il entend s'attaquer à la santé et aux conditions de travail.

Confirmation aussi d'un programme mené au pas de charge : une fois le code du travail bouclé, l'assurance chômage et les retraites viendront derrière. La fonction publique n'est pas en reste, les diminutions d'effectifs et la remise en cause du statut continueront, la logique de casse du service public reste la norme. Le cadre protecteur qui s'est construit à l'issue de la seconde guerre mondiale en créant la sécurité sociale est clairement dans le collimateur de ce gouvernement et là aussi la volonté de rogner sur la place des organisations syndicales. Un État soumis aux seuls intérêts patronaux serait demain le régulateur en chef.

Ce programme est global : il est la traduction française de politiques mises en place dans d'autres pays, en Europe en particulier, et qui crée de la misère, du salariat pauvre, de la stigmatisation des chômeurs et chômeuses, de la division et de la désespérance sociale, mais ni de vrais emplois, ni de vrais salaires.

Pour l'Union syndicale Solidaires, la mobilisation contre la loi travail a montré le refus massif de telles orientations et les ressources qui existent pour défendre les droits élémentaires face aux exigences décomplexées du patronat. Ce sont ces ressources et d'autres plus larges encore que nous voulons contribuer à mobiliser dès maintenant. C'est dans les entreprises, les administrations, les lieux publics, auprès des salarié-es, des jeunes, des précaires, des chômeurs-euses, des retraité-es que nous allons dénoncer ces mesures, faire valoir nos revendications et construire la mobilisation.

C'est aussi le sens de l'adresse envoyée aux organisations syndicales et de notre participation aux initiatives des mouvements sociaux qui agissent sur ces questions aujourd'hui comme celles portées par le collectif « nos droits contre leurs privilèges ».

Mobiliser et s'unir pour nos droits, au printemps, en été, en automne s'il le faut€!